

Commune de WALDHAMBACH

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **12**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoints
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno,
Mme DURR Jessica

Absent excusé: Mme BACHMANN Christine,

Absent: M. SCHNEIDER Arnaud,

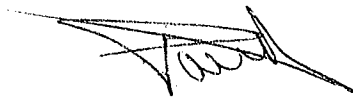
Secrétaire de séance : PETER Philippe

Objet : 2024-1/9.1 Compte rendu de la réunion du 18 décembre 2023

M. GREINER Richard observe qu'il manque le plan de financement au point n°2023 -73. Ce dernier sera envoyé à chaque conseiller municipal.
Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **13**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoints
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Arnaud, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM
Bruno, Mme DURR Jessica

Absent excusé: Mme BACHMANN Christine,

Absent:

Secrétaire de séance : PETER Philippe

Objet : 2024-2/7.1 **Compte Administratif 2023**

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023

Vu les délibérations du Conseil Municipal 28-2023 du 10 mai 2023 et 47-2023 du 19 juillet 2023 votant des décisions budgétaires modificatives

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2023.

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur SCHLEIFFER Claude, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des votants, le compte administratif de l'exercice 2023, arrêté comme suit:

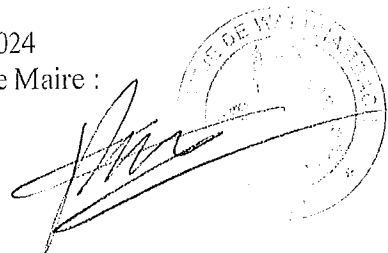
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de fonctionnement:	680.328,67 €	1.003.522,84 €
Excédent de fonctionnement:	323.194,17 €	
Section d'investissement:	640.174,68 €	840.571,68 €
Excédent d'investissement:	200.397,00 €	
Excédent de clôture:	523.591,17 €	

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**

Conseillers en fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire

Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoints
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Arnaud, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM
Bruno, Mme DURR Jessica

Absent excusé: Mme BACHMANN Christine,

Absent:

Secrétaire de séance : PETER Philippe

Objet : 2024-3/7.1 Affectation des résultats 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,
statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte financier fait apparaître:

- un excédent d'exploitation de	323.194,17 €
- un excédent d'investissement de	200.397,00 €

Considérant l'état des restes à réaliser "dépenses" d'un montant de **389.440,00 €**

Considérant l'état des restes à réaliser "recettes" d'un montant de **178.440,00 €**

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit:

EXCEDENT au 31.12.23

- Affectations obligatoires:

* à l'apurement du déficit (*report à nouveau débiteur*)

* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068): **10.603,00 €**

- Solde disponible : **312.591,17 €**

affecté comme suit :

* affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) **312.591,17 €**

(*report à nouveau créditeur*)

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

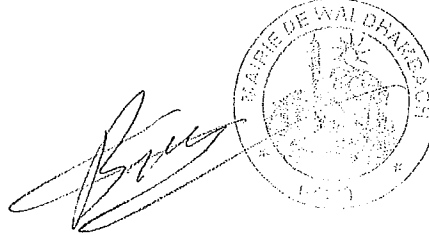
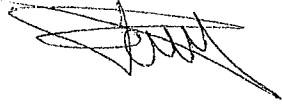
Publié le

ID : 067-216705145-20240226-2024_3-DE

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :

Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **13**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Arnaud, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM
Bruno, Mme DURR Jessica

Absent excusé: Mme BACHMANN Christine,

Absent:

Secrétaire de séance : PETER Philippe

Objet : 2024-4/7.1 **Compte de gestion 2023**

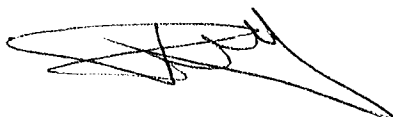
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relative à l'exercice 2023 a été réalisée par le Comptable du SGC de Sarre-Union et que le compte de gestion établi par le Comptable est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Comptable


Ayant entendu l'exposé du Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **13**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Arnaud, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM
Bruno, Mme DURR Jessica

Absent excusé: Mme BACHMANN Christine,
Absent:
Secrétaire de séance : PETER Philippe

Objet : 2024-5/7.1 Compte Administratif 2023 - Lotissement Belle-Vue 4^{ème} tranche

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2023 approuvant le budget primitif de l'exercice 2023 du lotissement Belle-Vue 4^{ème} tranche

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2023.

Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur SCHLEIFFER Claude, Adjoint au Maire,

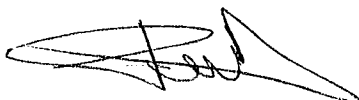
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des votants, le compte administratif de l'exercice 2023 du lotissement Belle-Vue 4^{ème} tranche, arrêté comme suit:

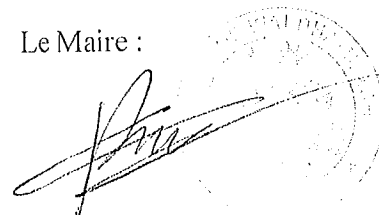
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de fonctionnement:	112.517,76 €	112.517,81 €
Excédent de fonctionnement:	0,05 €	
Section d'investissement:	209.559,72 €	97.041,96 €
Déficit d'investissement:	112.517,76 €	
Déficit de clôture:	112.517,71 €	

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 067-216705145-20240226-2024_6-DE

Commune de WALDHAMBACH

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **13**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoints
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Arnaud, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM
Bruno, Mme DURR Jessica

Absent excusé: Mme BACHMANN Christine,

Absent:

Secrétaire de séance : PETER Philippe

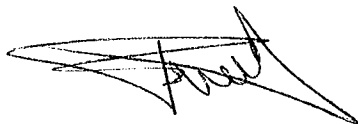
Objet : 2024-6/7.1 **Affectation des résultats 2023- lotissement Belle-Vue 4^{ème} tranche**

Le Conseil Municipal statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget
lotissement Belle-Vue 4^{ème} tranche,

Décide, à l'unanimité des membres présents, de reporter les résultats dégagés au Compte
Administratif 2023 au Budget Primitif 2024.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**

Conseillers en fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire

Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoints
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Arnaud, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM
Bruno, Mme DURR Jessica

Absent excusé: Mme BACHMANN Christine,

Absent:

Secrétaire de séance : PETER Philippe

Objet : 2024-7/7.1 **Compte de gestion 2023 – lotissement Belle-Vue 4^{ème} tranche**

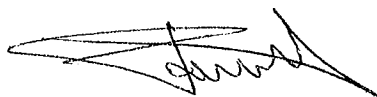
Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Comptable du lotissement Belle-Vue 4^{ème} tranche

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte de gestion du Comptable pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 067-216705145-20240226-2024_8-DE

Commune de WALDHAMBACH

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 13

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire

Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoints
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Arnaud, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM
Bruno, Mme DURR Jessica

Absent excusé : Mme BACHMANN Christine,

Absent :

Secrétaire de séance : PETER Philippe

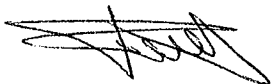
Objet : 2024-8/1.4 **Entretien terrain de sport**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

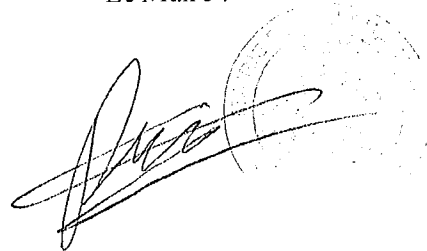
- décide de retenir l'offre de l'entreprise RENOVA sise à Drulingen d'un montant de 4350,00 € HT soit 5220,00 € TTC pour l'entretien annuel 2024 du terrain de football gazonné
- autorise le maire à signer le bon de commande.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **13**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoints
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Arnaud, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM
Bruno, Mme DURR Jessica

Absent excusé: Mme BACHMANN Christine,

Absent:

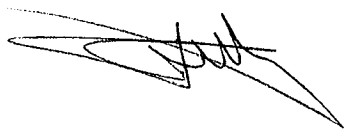
Secrétaire de séance : PETER Philippe

Objet : 2024-9/1.4 **ONF : programme d'actions année 2024**

Le Conseil Municipal prend connaissance et approuve le programme d'actions 2024 - SANS TRAVAUX - établi par l'ONF.
Le technicien ONF a estimé qu'il n'était pas nécessaire de programmer des travaux en 2024 pour assurer une gestion durable conforme à l'aménagement forestier.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 067-216705145-20240226-2024_10-DE

Commune de WALDHAMBACH

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 février 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **13**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 20 février 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoints
MM. BIEBER Christophe, CONSTANS Daniel, GREINER Richard, PETER Philippe, ROTH
Sébastien, SCHNEIDER Arnaud, SCHNEIDER Sacha, STAEBLER Stéphane, WILHELM
Bruno, Mme DURR Jessica

Absent excusé: Mme BACHMANN Christine,

Absent:

Secrétaire de séance : PETER Philippe

Objet : 2024-10/8.8 **Renouvellement d'engagement à la certification forestière PEFC**

Le Conseil Municipal, décide de renouveler l'engagement pour 5 ans à la certification forestière PEFC en qualité de propriétaire de la forêt communale de Waldhambach et autorise le Maire à signer le bulletin d'engagement correspondant.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 27 février 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :

